

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

NATIONAL INSTITUTE OF
STATISTICS

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE GRANDE CONSOMMATION ET IMPACT SUR L'ECONOMIE NATIONALE

Table des matières

<i>Résumé</i>	2
1.Contexte et intérêt	3
2.Evolution globale des échanges commerciaux	3
3.Evolution par produit importé	4
a.Les poissons surgelés.....	5
b.Le riz.....	5
c.Le blé	6
4.Offre nationale des produits alimentaires	7
5.Impact des importations des produits alimentaires sur l'économie	8
6.Conclusion et perspectives	8
7.ANNEXES	10

Résumé

La facture des importations des produits alimentaires, notamment des produits de grande consommation (riz, poisson et froment) a été multipliée par trois entre les périodes 2007 et 2017, représentant respectivement en moyenne plus du tiers du déficit commercial et 4% du PIB depuis 2013. La suppression des droits de douane, dont l'objectif visé par le Gouvernement était de lutter contre la vie chère, dans un contexte international marqué par la crise énergétique et la crise alimentaire, a sans doute contribué à cette situation, jusqu'en 2016, année au cours de laquelle les droits de douane ont été restaurés sur ces produits.

Pour mémoire, la défiscalisation de ces produits alimentaires de première nécessité a eu pour conséquence directe dans le budget de l'Etat, un manque à gagner considérable d'environ 443 milliards de francs CFA entre 2008 et 2015.

Toutes les études réalisées ont jusqu'ici abouti à la conclusion que la solution durable pour réduire la facture alimentaire, et par ricochet le déficit de la balance commerciale, est l'augmentation, à moyen et long termes, de l'offre nationale des produits alimentaires.

En effet, un simple calcul montre qu'une réduction de 50% des importations des produits alimentaires de grande consommation aurait pu induire, si la mesure avait été prise, une baisse du déficit de la balance commerciale de 20% en 2017.

Le Cameroun a le potentiel requis et pourra, tout en assurant une certaine autosuffisance alimentaire, relever substantiellement ses exportations diversifiées composées de plus en plus des produits transformés.

C'est aussi à ce prix que le Cameroun pourra s'éloigner du risque de surendettement qui est l'un des scénarii du Fonds Monétaire International (FMI), scénario fondé sur la dégradation tendancielle du ratio du service de la dette publique sur les recettes d'exportations. C'est un défi à la portée du Cameroun, à prendre en compte dans la deuxième phase de la Vision du Cameroun à l'horizon 2035.

1. Contexte et intérêt

La présente note retrace succinctement l'évolution globale des importations des produits alimentaires de grande consommation et son impact sur l'économie nationale. Elle se situe dans un contexte économique national où, après les projets structurants de première génération, le Gouvernement entend passer aux projets de seconde génération ; la dynamisation de la production des biens et services ainsi que la diversification des exportations devant bénéficier d'une priorité de premier ordre. La prochaine stratégie de développement qui va succéder au DSCE, devra bien établir le chemin qui va conduire le Cameroun à son émergence à l'horizon 2035.

L'intérêt de la note est qu'elle permet d'apprécier, dans la situation actuelle, le degré de persistance du risque des tensions sociales qui avaient atteint leur paroxysme en février 2008 et avaient conduit le Gouvernement, dans sa quête de la paix sociale à travers notamment la préservation du pouvoir d'achat des populations, à supprimer les droits de douane à l'importation des produits alimentaires importés de grande consommation : le riz, le poisson congelé et le blé. La couverture de ce risque, par la suppression des droits de douane à l'importation, s'était soldée par un manque à gagner cumulé de l'ordre de 443 milliards de francs CFA sur la période 2008-2015.

Depuis 2016, ces droits ont été rétablis. Fort heureusement, il n'y a pas eu de soulèvement social ; sans doute parce que globalement l'inflation cumulée sur la période 2016-2017 reste maîtrisée au-dessous de 0,8%. Par ailleurs, les prix des produits pétroliers sont restés stable, toute chose qui stabilise le pouvoir d'achat des populations.

Pourtant, la facture des importations reste importante. Quels en sont les principaux déterminants ? Comment a évolué l'offre nationale de certains de ces produits alimentaires, notamment le riz ? Quels seraient les éléments de conclusion et perspectives à tirer.

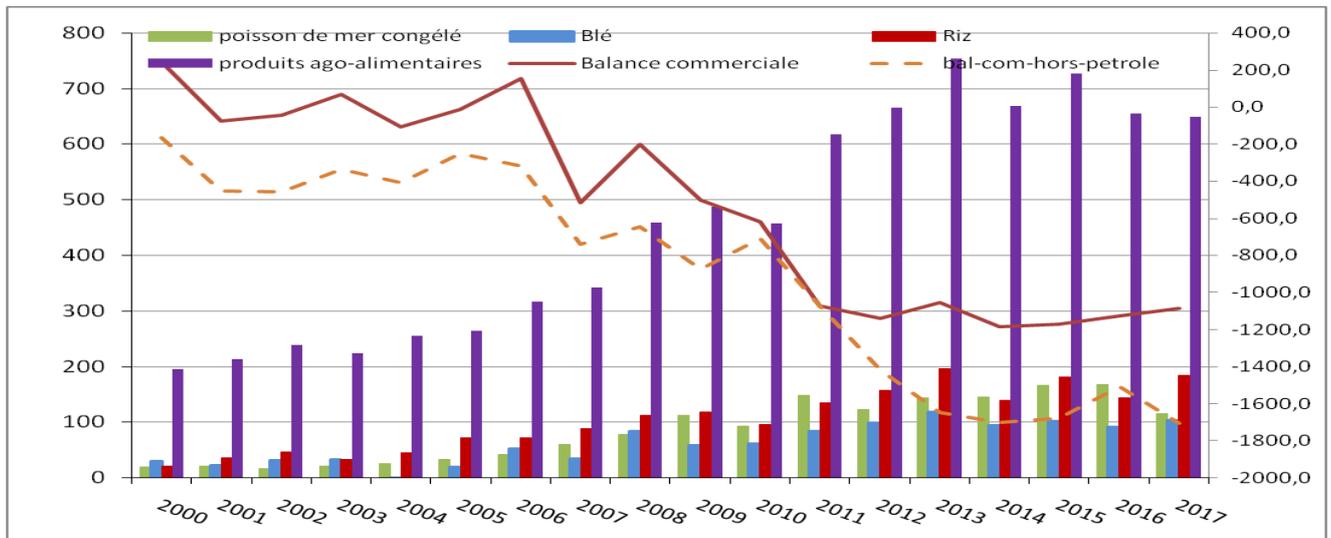
2. Evolution globale des échanges commerciaux

Entre 2013 et 2017, les échanges globaux commerciaux du Cameroun avec le reste du monde se sont stabilisés autour de 14,8 millions de tonnes pour 5 538,9 milliards de F CFA. Sur la même période, la balance commerciale a été toujours déficitaire. Le déficit moyen a été de 1 126,8 milliards de francs CFA après avoir atteint un pic de 1 187,4 milliards de francs CFA en 2015. Il a enregistré une baisse de 98 milliards de francs CFA, passant de 1 187 milliards de francs CFA en 2014 à 1 089 milliards de francs CFA en 2017.

Sur la même période, les importations en valeur du Cameroun ont évolué en dents de scie, passant de 3 285 milliards de francs CFA en 2013 à 2 971 milliards de francs CFA en 2017, après avoir atteint le pic de 3 745 milliards de francs CFA en 2014.

La dépendance alimentaire liée à ces produits, mesurée principalement par les importations des produits alimentaires de grande consommation (poissons, riz, sucres, blé et autres) dans les importations totales, a évolué en dents de scie. En effet, en valeur, les dépenses liées à ces produits représentent, en moyenne, près de 19% des importations totales et plus des 25% des importations hors hydrocarbures au cours de la période à l'étude. La valeur totale de ces produits alimentaires est passée de 754 milliards de francs CFA en 2013 à 649 milliards de francs CFA en 2017.

Graphique 1: Evolution des importations des produits alimentaires et de la balance commerciale (en milliards de francs CFA)

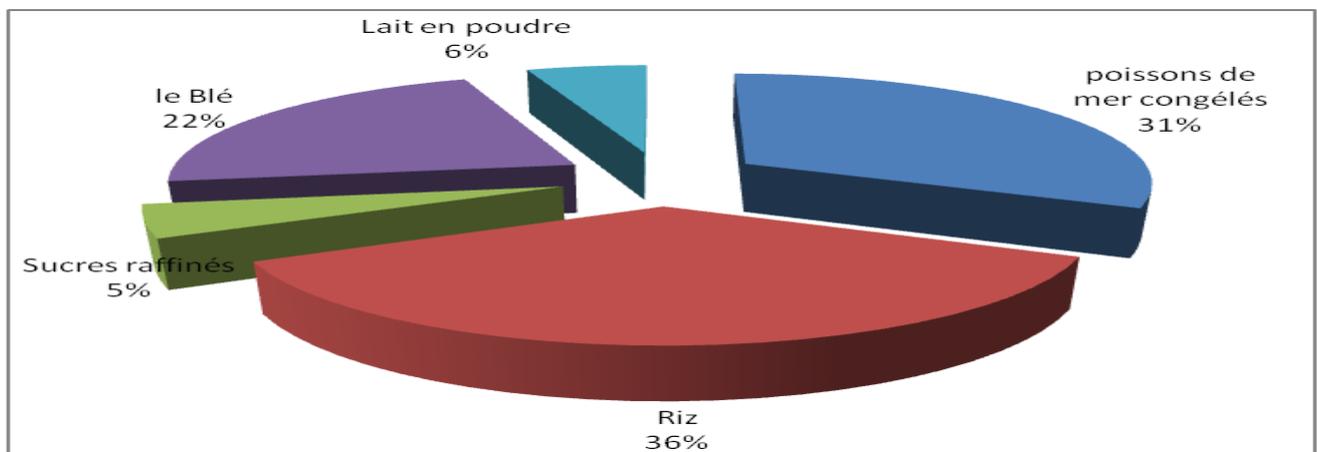


Source : INS

3. Evolution par produit importé

Les cinq principaux produits concernés sont dans l'ordre d'importance le riz, les poissons surgelés, le blé, le lait en poudre ou concentré, et les sucres. Ces cinq produits représentent environ 74 % des importations des produits alimentaires en 2017 contre 67% en 2016 (Cf. graphique 2). La facture des importations de ces cinq produits alimentaires est passée de 522 milliards de francs CFA en 2013 à environ 478 milliards de francs CFA en 2017, soit plus de cinq fois la valeur de l'année 2000 et contribue à 43% au déficit global du commerce extérieur en 2017. Cette contribution avait atteint un pic de 68% en 2008. Comme l'on peut le noter, la facture reste importante et pèse sur les déficits annuels successifs.

Graphique 2 : Poids moyen de chacun des 5 produits alimentaires dans le total des importations des produits alimentaires importés sur la période 2013-2017



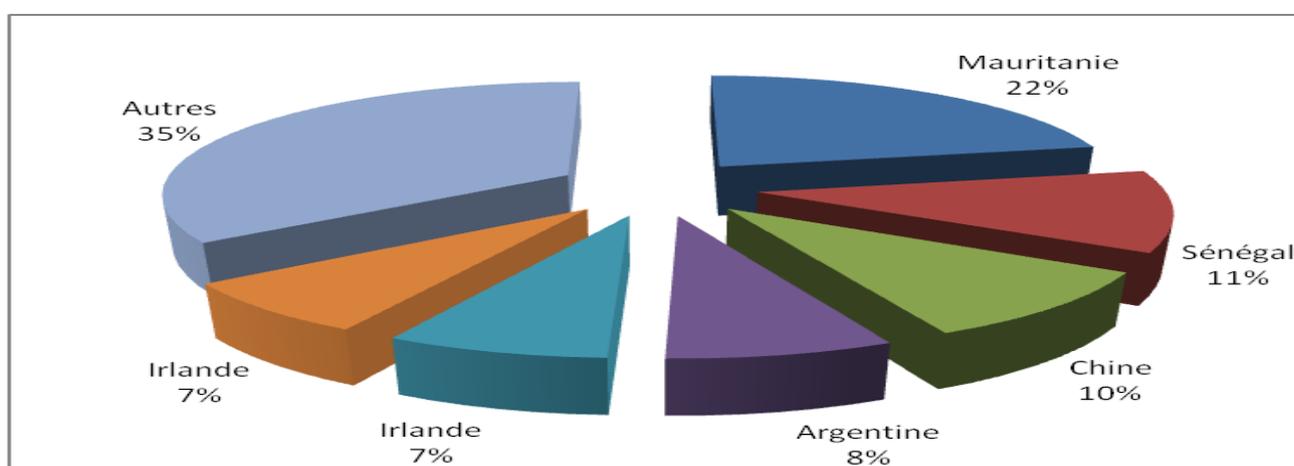
Source : INS

a. Les poissons surgelés

En 2017, les quantités des poissons surgelés importées se situent à 181 678 tonnes pour une valeur de 114,3 milliards de francs CFA. Elles ont enregistré une baisse de 23,4% en quantité et 31,8% en valeur par rapport à l'exercice 2016. Ces importations se situaient à 205 295 tonnes pour une valeur de 144,2 milliards de francs CFA en 2013 ; soit des évolutions à un rythme moyen annuel de -5,6 % en volume et -2,9% en valeur sur la période 2013-2017.

Il est intéressant de noter que les opérateurs impliqués dans l'importation de ces poissons surgelés s'approvisionnent principalement sur le marché africain (50,6%), européen (12,9%) et asiatique (19,6%). Les principaux pays fournisseurs figurent sur le graphique 3 ci-dessous.

Graphique 3 : Principaux pays fournisseurs en 2017



Source : INS

b. Le riz

S'agissant du riz, les importations étaient de 552 472 tonnes en 2000 pour une valeur de 156,6 milliards de FCFA. Elles ont atteint un pic de 212,6 milliards de FCFA en 2013¹ pour se situer à 819 841 tonnes, avant de reculer à 728 443 tonnes pour une valeur de 183,7 milliards en 2017. Jusque là, les cours du riz étaient quasi stables. Il se négocie autour de 500 \$ US la tonne. Le prix unitaire à l'importation a enregistré une hausse de 7,9% pour se situer à 252,2 F CFA le kilogramme.

Malgré l'application des droits de douanes sur les importations de riz depuis janvier 2016, les importations enregistrent une hausse de 18,6% en quantité et 27,9% en valeur par rapport à 2016. Par ailleurs, les quantités de riz importées se sont accrues, impulsées par la demande intérieure et par les marchés des pays voisins et du Nigéria et du Tchad en particulier, vers lesquels sont réexportés frauduleusement par voie terrestre, des quantités de riz. Les voies de contournement sont

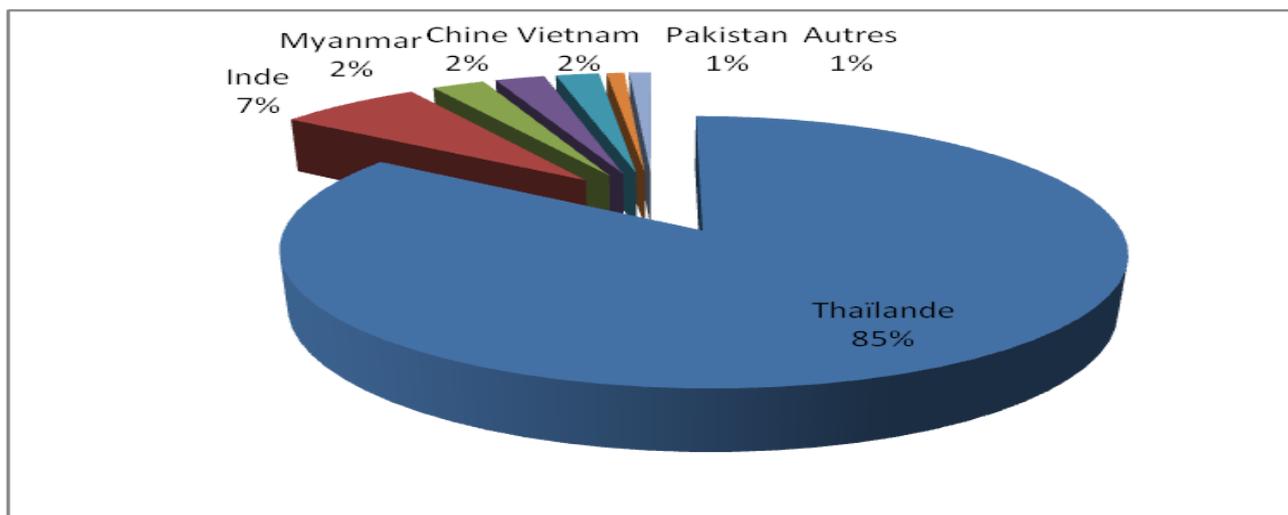
¹ Il y a lieu de relever que ce grand bond des importations était lié, d'une part, aux importations de la FAO pour les réfugiés centrafricains sur le sol camerounais, et, d'autre part, aux réexportations frauduleuses vers les pays voisins.

utilisées par les petits transitaires, généralement en moto pour contourner les services douaniers. Parfois, certains produits traversent la douane en petite quantité avant d'être rechargés par la suite une fois la frontière franchie.

Les importations du riz par le Cameroun proviennent en totalité de l'Asie (99,8%) principalement de la Thaïlande (85%), de l'Inde (7%) et la Myanmar (2%).

Au cours des ces dernières années, les importateurs camerounais s'approvisionnent principalement en Thaïlande car les prix unitaires sont plus compétitifs par rapport aux autres pays asiatiques (Cf. graphique 4).

Graphique 4: Principaux pays fournisseurs en 2017



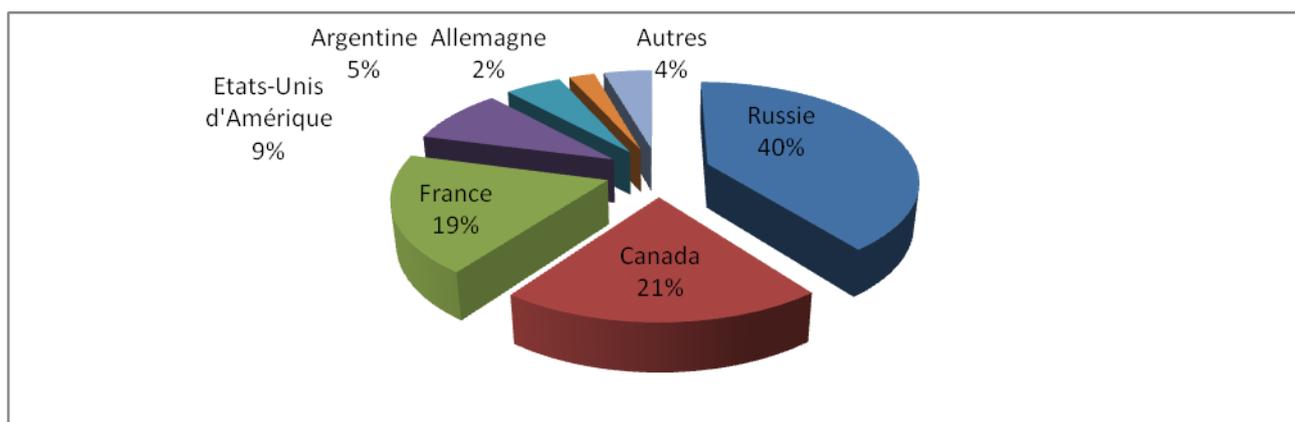
Source : INS

c. Le blé

En ce qui concerne le blé, principal intrant dans la fabrication de la farine, l'augmentation de sa facture à l'importation a davantage été influencée par la forte demande intérieure.

Depuis l'année 2000, les quantités importées sont en nette croissance. Jusqu'en 2007, elles se situaient autour de 280 000 tonnes. A partir de 2008, on a relevé une augmentation significative de ces quantités qui se situent en 2017 à 681 778 tonnes pour une dépense d'environ 103,7 milliards de francs CFA avec un prix moyen d'environ 300 \$ US la tonne. Le prix unitaire à l'importation a enregistré une hausse de 3,3% pour se situer à 152,2 francs CFA le kilogramme.

Graphique 5: Principaux pays fournisseurs en 2017



Source : INS

Les cinq principaux importateurs contrôlent 90% du marché. Contrairement aux années antérieures, la répartition géographique des importations de ce produit a changé. Les importations du blé proviennent principalement de la Russie (40%), du Canada (21%) et de la France (19%).

4. Offre nationale des produits alimentaires

Pour pallier à l'insuffisance de l'offre de la production nationale des produits alimentaires et aider un plus grand nombre de ménages, notamment à faible pouvoir d'achat ou pauvres, le Gouvernement a mis en place des programmes et projets permettant d'améliorer les rendements, d'étendre les superficies cultivées, de régénérer les plantations, de relever le taux d'encadrement des producteurs et de contribuer à la maîtrise des techniques de production. L'objectif principal est de pouvoir satisfaire, autant que possible et surtout à moindre coût, la demande interne toujours croissante en raison de la croissance démographique, conséquemment de réduire les dépenses à l'importation et d'infléchir les tendances d'évolutions des importations.

Ainsi, en 2016, la production de l'agriculture vivrière a enregistré une hausse de 5,8% par rapport à 2015. Les cultures concernées sont principalement les céréales, les racines et les tubercules :

La production du riz paddy augmente de 12% pour atteindre 311 674 tonnes en 2016. Cette amélioration résulte de la poursuite de la vulgarisation de la culture de riz pluvial et de la distribution d'engrais chimiques. Une bonne partie de la production du riz local est exporté.

L'accroissement de la production des racines et tubercules est imputable à l'utilisation plus accrue des semences améliorées et à un meilleur encadrement des producteurs.

La production de la pêche est estimée à 218 191 tonnes enregistrant ainsi une hausse de 3% par rapport à 2015. Pour le développement de ce secteur, les pouvoirs publics ont pris des mesures suivantes : la construction des halles de vente, des fumoirs et des quais

S'agissant de la promotion de l'aquaculture ; les actions menées portent sur : (i) l'amélioration de la production des écloséries et des fermes aquacoles par la maîtrise de l'élevage larvaire et de la

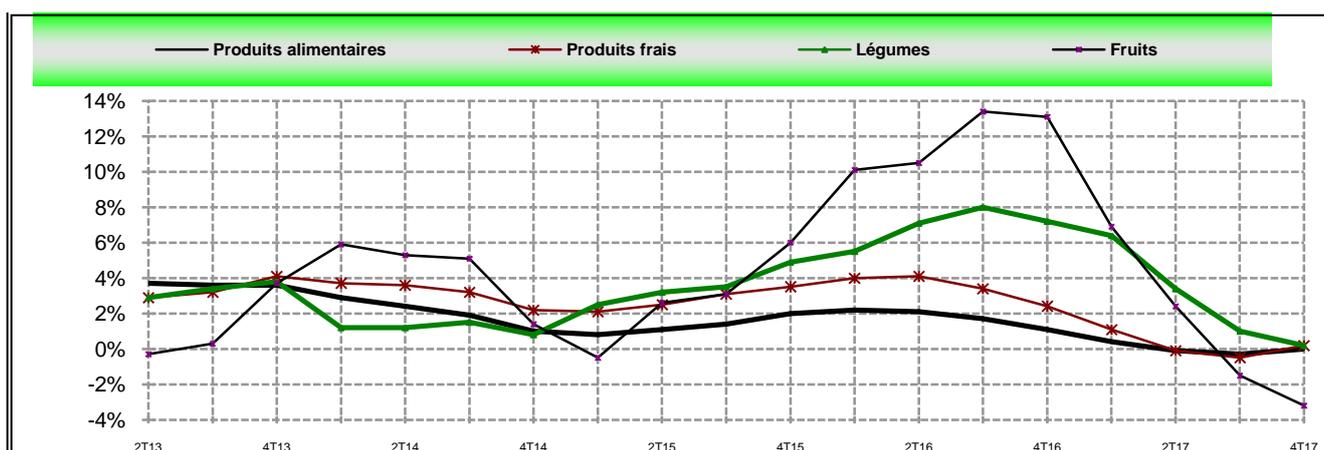
gestion technico-économique, et (ii) la vulgarisation des techniques d'élevage de poissons en cage avec l'appui de la FAO.

5. Impact des importations des produits alimentaires sur l'économie

Sur la période en revue, les importations des produits alimentaires ont représenté 20,5% du volume de produits importés et constituent le deuxième poste d'importation. Elles se sont fortement accrues ces dernières années et affectent négativement le compte courant des transactions courantes qui enregistre un déficit représentant 4,6 % du PIB en 2017 contre 4,4% du PIB en 2016 et 4,1% du PIB en 2015.

L'évolution du niveau général des prix suit régulièrement celle des produits de consommation alimentaire, et, en particulier celles des produits alimentaires de grande consommation. En 2017, les prix des produits alimentaires sont restés stables après 12 années consécutives de hausse, suite à une bonne campagne agricole.

Graphique 6 : Evolution des prix des produits alimentaires



Source : INS

6. Conclusion et perspectives

La restauration des droits de douane sur les produits alimentaires de grande consommation n'a pas freiné les importations de ces produits. L'on devrait toutefois s'attendre à la relance de la production agricole locale à travers la modernisation de l'agriculture pour assister à une inversion des tendances d'importation de ces produits alimentaires ou, à défaut, à la stabilisation de leurs importations.

En effet, l'augmentation et la diversification de l'offre locale devra déboucher sur l'augmentation et la diversification des exportations, avec les effets positifs sur le solde courant de la balance des paiements. Dans ce cadre, il est intéressant de relever que, selon l'avis des experts, une bonne quantité du riz local est exportée, le produit est de bonne qualité.

La couverture des risques induits par l'augmentation des prix des produits alimentaires de base importés a entraîné des manques à gagner sur les recettes budgétaires qui se sont chiffrés à environ 443 milliards de FCFA entre 2008 et 2015, même s'il convient heureusement de constater que le montant de ces manques à gagner baisse progressivement.

Bien que le portefeuille de la dette contractée par l'Etat soit important, ce dernier reste viable avec un risque de surendettement modéré. Le ratio du service effectif de la dette extérieure sur les recettes d'exportations s'est fortement dégradé au cours de ces cinq dernières années pour se situer à 11% en 2017, soit le double de ce qu'il était en 2013.

Au regard des fluctuations des cours des produits primaires sur le marché international, lesquelles affectent la valeur des exportations et par ricochet les recettes budgétaires assises sur les exportations des produits concernés, le Gouvernement devra accélérer l'exécution des programmes et projets de seconde génération liés à la transformation structurelle de l'économie nationale, notamment ceux relevant du secteur agroindustriel et des industries extractives. Le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) déjà adopté devra aussi connaître sa mise en œuvre effective.

Ces actions visent la l'accroissement et la diversification de la production locale pour deux objectifs majeurs :

La réduction de la dépendance alimentaire par la baisse progressive des importations des produits alimentaires, compensée par une offre locale des produits alimentaires identiques ou de substitution. En effet, il est intéressant de noter qu'une réduction de 50% des importations des produits alimentaires de grande consommation aurait pu induire, toutes choses égales par ailleurs, une baisse du déficit commercial de 20% en 2017.

La diminution du risque d'exposition au surendettement, à travers l'amélioration des ratios d'analyse de la viabilité de la dette extérieure, notamment le ratio du service effectif de la dette sur les recettes d'exportations.

La prochaine stratégie nationale de développement, qui remplacera celle déclinée dans le DSCE dont l'horizon est l'année 2020, devra intégrer ces préoccupations, tout en s'assurant du caractère inclusif de la croissance économique.

7. ANNEXES

IMPORTATIONS DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE GRANDE CONSOMMATION, 2013-2017

Q : quantités en tonnes ;

V : valeur en millions de F CFA

Année	2 013		2 014		2 015		2 016		2 017	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Froment (blé) et méteil	502 914	97 380	545 398	95 140	610 359	102 024	616 676	90 848	681 778	103 735
Mais	10 748	2 359	33 588	5 315	9 141	1 668	31 959	5 519	45 968	5 801
Riz	819 841	212 558	590 975	139 986	707 247	181 127	614 400	143 636	728 443	183 726
Malt, même torréfié	87 412	34 911	76 273	26 684	80 911	28 510	87 919	30 472	76 917	25 051
Sucres	111 562	33 813	52 291	13 957	39 825	11 338	55 254	17 623	110 925	35 519
Pâtes alimentaires	20 729	9 515	12 429	6 379	20 698	10 576	9 283	5 057	4 310	2 783
Poissons de mer congelés	203 957	142 701	205 656	145 078	220 374	166 436	237 152	166 835	181 922	114 902
Lait, en poudre ou concentré	15 601	27 103	16 002	29 082	20 670	31 171	14 250	19 709	15 714	24 012
Huiles brutes ou raffinées	64 509	30 318	80 657	39 550	13 794	7 786	30 770	18 250	58 003	31 499
Margarine	8 514	4 098	4 991	2 765	8 019	4 341	7 316	3 894	7 955	4 115

Production des principales cultures vivrières (en tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Céréales								
Maïs	1 661 832	1 670 321	1 572 067	1 749 976	1 948 019	2 062 952	2 070 572	2 101 631
Riz paddy	123 211	153 078 11 875	174 089	181 818	189 890	201 090	278 281	311 674
Mil/Sorgho	1 055 530	301	1 240 970	1 425 895	1 638 377	1 735 040	1 040 902	1 144 992
Racines et tubercules								
Manioc	2 941 367	3 808 239	4 082 903	4 287 177	4 501 671	4 600 707	5 224 735	5 284 683
Macabo/Taro	1 490 875	1 632 004	1 568 804	1 614 103	1 660 710	1 697 245	1 757 249	1 801 180
Igname	399 808	499 564	517 069	537 802	5593 66	571 672	602 228	618 136
Pomme de terre	147 509	188 452	196 687	210 015	2242 46	224 562	346 332	384 429
Patate douce	237 496	288 970	307 955	3 271 262	347 490	355 135	391 905	426 899
Féculents et légumineuses								
Banane plantain	2 550 320	3 182 184	3 814 048	3 569 318	3 718 895	3 834 180	4 477 344	4 880 305
Banane douce	933435	1333851	1394675	1471006	1 551 517	1 664 777	1 082 800	1 118 769

Source : MINADER *=données provisoires

Institut National de la Statistique

BP : 134 Yaoundé - Cameroun

Tél : (237) 222 22 04 45

Fax : (237) 222 23 24 37

Site Web: www.statistics-cameroon.org

Une Publication du Département des Synthèses Economiques

© INS, Juillet 2018